

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un-e consultant-e individuel-le pour l'élaboration d'une feuille de route pour l'actualisation de la stratégie nationale de l'économie verte et l'identification des secteurs porteurs et l'analyse du potentiel de développement de l'entrepreneuriat féminin au sein des chaînes de valeur verte dans 6 gouvernorats du Sud tunisien

1. Contexte :

Depuis son indépendance, la Tunisie a connu globalement une croissance économique relativement stable se situant autour de 5%, permettant ainsi un développement socio-économique qui a placé le pays parmi les économies les plus compétitives d'Afrique¹. Cependant, la crise globale de 2008 a accéléré l'essoufflement du modèle de développement appliqué jusque-là et a mis en exergue ses limites. La mutation qu'a connue la Tunisie depuis 2011, a conduit le pays dans une phase de transition politique, accompagnée d'une transition économique dont l'évolution a été largement affectée par l'instabilité sociale, politique et sécuritaire post-révolution. Cela s'est traduit par une croissance économique faible, autour de 1,8% en moyenne annuelle sur la période 2010-2019, et -8,8% en 2020 du fait de la pandémie. A cela se sont ajoutées une aggravation des inégalités sociales et les disparités régionales (notamment entre les régions du littoral et celles de l'intérieur du pays) et la persistance d'un taux de chômage élevé, en particulier pour les femmes et les jeunes diplômés.

Par ailleurs, dans un contexte impacté par les effets du changement climatique, l'économie tunisienne est restée dépendante en grande partie de ses ressources naturelles et fossiles. Ces dernières étant limitées, leur utilisation et la pression qu'a exercé le développement économique sur les écosystèmes et les ressources naturelles du pays, ont conduit à une dégradation environnementale estimée à 2,1 % du PIB² et à une contribution des importations énergétiques estimée à 38% du déficit de la balance commerciale en 2020³, amenant ainsi une pression additionnelle et croissante sur une finance publique, déjà en déséquilibre. L'élévation du niveau de la mer projetée à l'horizon 2030 et induite par les effets du réchauffement climatique, menacerait également et à titre d'exemple 79% des activités économiques et ne fera qu'aggraver la vulnérabilité multidimensionnelle de la Tunisie dans un contexte fragilisé davantage par la pandémie de la COVID19 survenue en 2020.

Conscient de la limite de ce modèle de développement socio-économique, le gouvernement tunisien a entrepris quelques réformes majeures pour lancer l'économie nationale sur une trajectoire de développement plus résilient et durable et a accompli des progrès significatifs en termes de prise en compte des contraintes et des enjeux environnementaux et des impacts du changement climatique dans les stratégies et politiques publiques et sectorielles. Le plan de développement de la Tunisie (2016-2020) consacre formellement l'émergence d'un nouveau modèle économique fondé sur « l'efficacité, l'équité et la durabilité », avec l'économie verte comme l'un des moteurs du développement durable, et avec pour objectifs spécifiques la maîtrise et la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles, la réduction des risques et la maîtrise de la consommation énergétique notamment la réduction de la dépendance à l'égard des énergies fossiles. Ainsi et en complémentarité à la contribution déterminée au niveau national (CDN) soumise en septembre 2015 dans le cadre de l'accord de Paris, et qui vise la décarbonation progressive de son économie, la Tunisie, à travers le Ministère en charge de l'Environnement s'est attelée au développement de la stratégie nationale sur l'économie verte à l'horizon 2030 qui a été finalisée en 2016.

Cette stratégie s'articule autour de 4 principes d'application et 9 axes stratégiques afin de répondre à l'impératif de développement d'un tissu économique vert, résilient et durable dans des secteurs

¹ Forum économique mondial sur l'Afrique, juin 2007

² Indicateurs nationaux de développement durable, OTEDD, MEDD, juin 2010

³ Observatoire National de l'énergie, février 2021

économiques prioritaires⁴ et porteurs par le biais de la mise en œuvre de politiques intégrant les enjeux climatiques et environnementaux, le développement et le renforcement des capacités, l'accès aux financements et aux technologies innovantes. La mise en œuvre de la stratégie nécessiterait la mobilisation de 33 milliards de dinars tunisiens, et permettrait la création de 230 000 emplois à l'horizon 2030.

Malgré les efforts consentis pour l'opérationnalisation de la stratégie nationale sur l'économie verte, dont on cite la mise en place d'un bureau d'appui à l'économie verte au sein du ministère en charge de l'environnement, les efforts demeurent fragmentés et peu intégrés avec une faible mise en œuvre des priorités inscrites dans le cadre de cette stratégie. Des efforts restent à accomplir en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de contrôle de l'application de la législation environnementale ainsi qu'en matière d'utilisation des instruments économiques générateurs de richesse (fiscalité, tarification des services environnementaux, comptabilité écosystémique et environnementale). Ladite stratégie recèle un potentiel important pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 et l'accélération de l'atteinte des objectifs de développement durable particulièrement dans les domaines prioritaires pour le développement des énergies renouvelables, la promotion de l'écotourisme, l'éco-innovation, le transport durable ou encore l'économie circulaire avec ses composantes telles que la gestion des eaux usées industrielles et la valorisation énergétique des déchets. A titre d'exemple, l'investissement dans les énergies renouvelable qui est l'un des objectifs de l'économie verte contribuerait directement à la cible 7.2 de l'Agenda 2030 « Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial » et Il en va de même pour les investissements verts dans l'agriculture organique ou biologique, l'eau et à l'assainissement.

Par ailleurs et à l'instar de plusieurs pays dans le monde, la pandémie de la COVID-19 s'est transformée en Tunisie en une véritable crise économique et sociale. Les impacts de cette crise sont lourds, notamment pour les ménages vulnérables, les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs, en particulier les femmes. La crise de la COVID19 confirme davantage la nécessité pour la Tunisie de s'orienter plus vers un nouveau modèle de développement qui intègre l'économie verte et l'entrepreneuriat vert dans le cadre d'une vision de développement intégrée et multidimensionnelle à la fois au niveau national et régional. La phase de relèvement offre dans ce sens une opportunité d'initier de nouveaux processus afin de renforcer la résilience et la durabilité de l'économie tunisienne.

2. Objectifs de la mission :

Les objectifs de cette mission sont répartis sur deux lots comme suit :

- **Lot 1 :** Bilan des réalisations, analyse socioéconomique et feuille de route pour appuyer la mise en œuvre d'une politique d'économie verte en Tunisie
- **Lot 2 :** Identification des secteurs porteurs et analyse du potentiel de développement de l'entrepreneuriat féminin au sein des chaînes de valeur verte dans les 6 gouvernorats du Sud tunisien (Gabès, Gafsa, Kébili, Médenine, Tataouine et Tozeur)

⁴ Agriculture, eau, forêt, déchets, énergie, industrie, transport, bâtiment et tourisme

3. Consistance de la mission et principales tâches

Lot 1 : Bilan des réalisations, analyse socioéconomique et feuille de route pour appuyer la mise en œuvre d'une politique d'économie verte en Tunisie

1/ Dresser un état des lieux au niveau international (benchmark) :

Il s'agit de passer en revue et tirer les leçons des expériences internationales réussies en lien avec l'économie verte notamment celles relatives à l'intégration de ses enjeux dans les plans de développement et les plans de relance économique afin d'accélérer les mutations structurelles de l'économie et réorienter les investissements vers les technologies vertes, ainsi que les outils de modélisations utilisés pour évaluer les impacts des politiques d'économie verte sur les différentes dimensions du développement durable.

Dans ce cadre, le/la consultant-e dispensera et modérera au moins deux formations sur l'économie verte (exp : les concepts de base, les défis et les opportunités de l'économie verte pour les pays en développement et pour la Tunisie en particulier, l'intégration de l'économie verte dans la planification nationale pour le développement, etc) au profit des acteurs locaux, régionaux et nationaux intervenant en la matière et préparera à cet effet le module de formation, la note conceptuelle, le programme et les rapports de formation.

2/ Dresser un bilan de réalisations au niveau national en matière d'économie verte :

Ce bilan portera sur la période 2016-2021 en comparaison avec les objectifs retenus dans la stratégie nationale d'économie verte élaborée en 2016. Il s'agit d'évaluer les progrès accomplis dans l'ensemble des secteurs concernés par l'économie verte : énergie, agriculture, forêt, eau, transport, industrie, bâtiment, etc. Ce bilan sera effectué sur la base d'une revue documentaire⁵ et des entretiens avec les parties prenantes. Le/la consultant-e dressera un état de lieux de la mise en œuvre de l'actuelle stratégie nationale de l'économie verte incluant les moyens de mise en œuvre tels que les dispositifs institutionnels et réglementaires de gouvernance existants, et identifiera les goulots d'étranglement et les leçons apprises de la présente expérience en la matière. Cette étape intégrera aussi le mapping des partenaires clés (ayant déjà été impliqués dans l'élaboration de SEV de 2014) mais aussi les nouveaux acteurs pouvant contribuer à la mise en œuvre de la SNEV à actualiser, les initiatives en cours (y compris celles mises en œuvre avec d'autres partenaires techniques et financiers appuyant de manière directe ou indirecte l'économie verte tenant compte des défis et des opportunités résultant de la COVID19 dans un contexte de relèvement.

Dans ce cadre, le/la consultant-e est appelé-e à modérer au moins un atelier de restitution des résultats du benchmark et du bilan de réalisation de la SNEV et préparera à cet effet la note conceptuelle, le programme et le rapport de l'atelier.

3/ Mener une analyse approfondie des défis et opportunités :

Cette analyse vise à accélérer la mise en œuvre de la stratégie d'économie verte en Tunisie sur la base des travaux prospectifs réalisés ou en cours de réalisation notamment, mais non exhaustivement ceux relatifs à la mise à jour de la NDC, l'élaboration de la première SNBC et les plans d'action d'efficacité

⁵ La revue documentaire sera effectuée sur la base des documents suivants mais non exhaustivement : plan quinquennal de développement socio-économique, la stratégie nationale d'économie verte, la stratégie nationale sur les modes de consommation et de production durables, la stratégie nationale de développement à bas carbone et résilience au climat, l'étude sur l'impact économique du COVID-19 en Tunisie, l'évaluation de l'impact du covid-19 sur le système énergétique en Tunisie, l'étude sur l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans le relèvement covid-19 en Tunisie,....

énergétique et d'énergies renouvelables, la stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 2018-2030, la lutte contre la désertification, l'économie bleue etc... Pour chaque secteur, il s'agit de passer en revue la politique préconisée en matière d'économie verte et mettre en exergue les retombées socioéconomiques générées par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la réduction des émissions de GES et le recours aux technologies vertes (croissance économique additionnelle, augmentation de l'investissement, amélioration de la compétitivité industrielle, création d'emplois verts, amélioration du niveau de vie des ménages, réduction de la précarité énergétique, ...).

4/Elaborer une feuille de route stratégique :

Cette feuille de route reposera sur les recommandations et les orientations portant sur :

- ✓ Les réformes structurelles à opérer et les leviers de politique publique à intégrer dans les stratégies sectorielles pour mettre en place les conditions propices à l'investissement vert (amélioration de la gouvernance, levée des subventions, dispositifs réglementaires, fiscalité environnementale, incitations financières, ...)
- ✓ Le rôle des acteurs pour accélérer la transition vers l'économie verte (Etat, secteur privé, secteur financier, PPP, collectivités locales etc.)
- ✓ La définition des secteurs prioritaires permettant le verdissement de l'économie et l'atteinte des objectifs du développement durable
- ✓ Le choix du modèle d'équilibre général pour l'évaluation des impacts macro-économiques de la politique de l'économie verte. Ce modèle devra être choisi à partir de la revue des expériences internationales et doit répondre aux exigences du contexte tunisien
- ✓ La mise en place du dispositif institutionnel permettant l'appropriation de l'économie verte et son intégration dans les plans de développement socio-économique et le plan de relance post-COVID
- ✓ La démarche méthodologique à adopter et les termes de référence pour la mise à jour de la stratégie nationale de l'économie verte. L'approche de mise à jour de la stratégie devra prendre en considération plusieurs aspects dont l'inclusion, le genre, les principes de ne laisser personne de côté et la déclinaison régionale et territoriale.

Dans ce cadre, le/la consultant-e est appelé-e à modérer au moins deux ateliers de concertation et un atelier de restitution/validation de l'analyse approfondie et de la feuille de route stratégique et préparera à cet effet la note conceptuelle, le programme et les rapports des ateliers

5/ Elaborer une note politique

Le/la consultant-e est appelée à élaborer une note politique sur les défis à relever, les opportunités à saisir pour repenser le modèle de développement et intégrer progressivement l'économie verte dans les politiques publiques sectorielles. Cette note politique a aussi pour objectif d'informer les différentes parties prenantes sur les résultats du travail entrepris ci-haut et de mettre en exergue son utilité pour l'intégration des axes de l'économie verte dans les politiques publiques.

La note politique devra être assortie des documents ci-dessous :

- ✓ Une stratégie de communication et de plaidoyer pour la promotion de l'économie verte.
- ✓ Une stratégie de branding et de marketing pour l'économie verte tunisienne

Lot 2 : Identification des secteurs porteurs et analyse du potentiel de développement de l'entrepreneuriat féminin au sein des chaînes de valeur verte dans les 6 gouvernorats du Sud tunisien

- ✓ La définition et le diagnostic des secteurs prioritaires permettant le verdissement de l'économie et l'atteinte des objectifs du développement durable avec un focus régional sur le sud est tunisien. Cela passera à travers une revue documentaire des travaux existants, la tenue interviews et focus groupes avec les principaux acteurs de la région. Sans être exhaustif, cela inclura les autorités locales, l'Office de Développement du Sud (ODS), les pôles et incubateurs d'innovation sociale, les prestataires de services de développement des entreprises, les universités etc. Sur la base de cette analyse et collecte de données, le/la consultant-e sera en mesure d'élaborer un rapport de diagnostic sur les secteurs porteurs de l'économie verte dans la région du sud-est. Ce document rappellera la démarche adoptée pour cette analyse, la définition de l'économie verte, ainsi que son cadre législatif et institutionnel (incluant les dispositifs réglementaires, institutionnels existants et les mesures incitatives tels que les subventions, crédits, exonérations fiscales). En montrant le potentiel de création de richesses, d'emplois, d'inclusion, de préservation de l'environnement au niveau local et régional, ce document présentera les enjeux socioéconomiques et environnementaux de l'économie verte. Il spécifiera également le rôle des collectivités locales en la matière. Pour finir, en identifiant les secteurs d'activités porteurs, le rapport proposera des recommandations stratégiques à court, moyen et long terme pour concrétiser ce modèle de développement au niveau du sud. Il est à noter que les résultats de ce diagnostic serviront de base pour identifier et développer le plan d'action de deux initiatives au niveau du sud est tunisien en matière d'économie verte intégrant la dimension de PP, genre, et développement économique local. Cette mission sera réalisée ultérieurement et ne fait pas partie des tâches à réaliser dans le cadre appel à candidature.
- ✓ L'analyse du potentiel de développement de l'entrepreneuriat féminin au sein des chaînes de valeur verte. Le/la consultant-e procédera à l'identification et l'analyse des chaînes de valeur vertes porteuses dans les 6 gouvernorats du Sud (Gabès, Gafsa, Kébili, Médenine, Tataouine et Tozeur) en mettant en valeur les liens avec l'économie circulaire et son potentiel de développement dans les régions ciblées. Il s'agira d'analyser les différentes chaînes des valeurs vertes, de les hiérarchiser et sélectionner les plus pertinentes pour le développement d'un entrepreneuriat vert, particulièrement l'entrepreneuriat féminin, dans les 6 régions. Le/la consultant-e devra définir au préalable les critères de sélection et de priorisation qui seront validés en concertation avec le PNUD. Par ailleurs, le/la consultant-e présentera une analyse détaillée du potentiel de développement de l'entrepreneuriat féminin au sein de chaque chaîne de valeurs vertes identifiées. le/la consultant-e proposera des actions et recommandations spécifiques et claires à engager pour créer ou développer des entreprises portées par des femmes au sein des chaînes de valeurs vertes identifiées. Enfin, le/la consultant-e proposera des actions spécifiques de renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème entrepreneurial (structures d'appui à l'entrepreneuriat, entrepreneurs, secteur privé, diplômés, acteurs publics, société civile, etc.) en relation avec les chaînes de valeurs vertes identifiées afin d'orienter les interventions futures du PNUD, de ses partenaires et des institutions locales et nationales.

Le/la consultant-e participera à un atelier de restitution au niveau régional afin de présenter les résultats de la mission et ses conclusions. Pour ce faire, le/la consultant-e i) élaborera la documentation requise, validé précédemment par le PNUD, pour présenter les résultats de la mission (power point). ; ii) proposera une note conceptuelle, agenda, liste de participants pour l'atelier de restitution ; iii) Assurera la présentation des résultats lors de l'atelier ; iv) Réalisera le reporting de l'atelier en prenant en considération les commentaires et conclusions des participant.es.

4. Approche méthodologique de la mission

La réalisation de la mission décrite ci-haut sera implémentée en adoptant une approche participative et inclusive et prenant en considération les implications du processus de décentralisation. Le/la consultant-e doit garantir et veiller durant toutes les phases de la mission à ce que les conditions suivantes soient confirmées :

- Les Objectifs de développement durable « ODD » soient pris en considération et intégrés dans la phase de l'analyse critique, le benchmark et le développement de la note politique ;
- Les priorités nationales telles que décrites dans le plan quinquennal de développement socio-économique, les objectifs de la NDC, ainsi que dans les stratégies des différents secteurs soient respectés ;
- Les rendus de la mission et ses différentes composantes devraient répondre aux besoins et attentes des populations locales et aux priorités locales de développement ;

Durant la mise en œuvre de sa mission :

- Le/la consultant-e effectuera des réunions bilatérales avec les parties prenantes pour la collecte des données tant à l'échelle nationale, que régionale et locale (Ministère de l'Environnement, les départements ministériels et institutions nationales concernés, l'Office de Développement du Sud, les autorités locales de la région du sud-est, secteur privé, organisations non gouvernementales, etc.).
- Le/la consultant-e sera supervisé/e par le PNUD, et apportera son appui technique au Ministère de l'Environnement pour le lot 1 de la mission et le lot 2 de la mission, et plus particulièrement pour le rapport de diagnostic sur les secteurs porteurs de l'économie verte dans la région du sud-est en Tunisie. La validation technique des livrables sera effectuée par les parties prenantes nationales et le PNUD après un avis favorable du Comité de pilotage de l'étude.
- Toutes les réunions de suivi et de concertation avec les parties prenantes et les ateliers/webinars de formation et de restitution et validation de livrables qui seront organisés dans le cadre de cette mission seront effectués à distance et en ligne, et ce, jusqu'à la levée totale de toute restriction en lien avec la crise du COVID19. Dans le cas de l'organisation des ateliers en présentiel, le PNUD prendra en charge les frais logistiques d'organisation de ces ateliers. Dans le cas où les ateliers en présentiel seront organisés en dehors du grand Tunis, le/la consultant-e sera pris en charge par le PNUD pour le transport et l'hébergement en pension complète.
- La réunion de démarrage sera organisée dès la signature du contrat, en présence du PNUD et du/des partenaires nationaux. Les documents nécessaires à la présente mission, seront partagés avec le/la consultant-e.
- Des réunions de suivi de l'avancement de mission seront également tenues tout au long de la mission auxquelles le/la consultant-e devra y assister, en préparer l'ordre du jour et les minutes.

- Le/la consultant-e aura à collaborer avec les experts mobilisés par le PNUD dans le cadre d'autres missions ayant des synergies avec la présente mission.

5. Délais d'exécution, livrables et modalités de paiement

La durée de la présente mission s'étalera sur 6 mois, pour 120 hommes/jours de travail effectif. Cette période inclut le temps d'approbation des livrables par les partenaires et par le PNUD.

- Le lot 1 de la mission est de 60 H/J
- Le lot 2 de la mission est de 60H/J

Le tableau ci-après récapitule les livrables et les termes de paiement :

Lot	Livrable	Echéance	% du lot
Lot 1 : Bilan des réalisations, analyse socioéconomique et feuille de route pour appuyer la mise en œuvre d'une politique d'économie verte en Tunisie	Livrable 1 : Une note méthodologique intégrant le planning détaillé de la mission à la suite de la réunion de démarrage.	5 jours après la réunion de démarrage	15 % après validation du livrable
	Livrable 2 : Etat des lieux au niveau international (banchmark) et rapport de formation sur l'économie verte	25 jours après la réunion de démarrage	10 % après validation du livrable
	Livrable 3 : Bilan de réalisation au niveau national (y compris les comptes rendus des réunions de concertations avec les parties prenantes et rapport de l'atelier de restitution	2 mois après la réunion de démarrage	25% après validation du livrable
	Livrable 4 : - Livrable 4.a⁶ Rapport de l'analyse approfondie des défis et opportunités et le document de la feuille de route stratégique - Rapports des ateliers et réunions de concertation - Livrable 4.b : Synthèse de l'analyse approfondie des défis et opportunités et de la feuille de route stratégique	4 mois et demi après la réunion de démarrage	30% après validation du livrable
	Livrable 5 : note politique incluant la stratégie de communication et de plaidoyer pour la promotion de l'économie verte et la stratégie de branding et de marketing	6 mois après la réunion de démarrage	20% après validation du livrable
Lot 2 : Identification des secteurs porteurs et analyse	Livrable 1 : Rapport de diagnostic sur les secteurs porteurs de l'économie verte dans la région du sud-est en Tunisie	3 mois après la réunion de démarrage	40% après la validation du livrable

⁶ Le livrable 4.a devra être présenté dans un document consolidé incluant le benchmark, le bilan de réalisation, l'analyse approfondie et la feuille de route.

	Livrable 2 : Analyse du potentiel de développement de l'entrepreneuriat féminin au sein des chaînes de valeur verte	4 mois après le démarrage de la mission	40% après la validation du livrable
	Livrable 3 : Atelier de restitution régional : i) présentations ppt ; ii) note conceptuelle incluant agenda et liste de participants ; iii) rapport d'atelier incluant les recommandations et conclusions	6 mois après la réunion de démarrage	20% après la validation du livrable

6. Compétences et profil requis :

Pour mener à bien cette mission, un.e expert.e senior économiste sera recruté-e. Il/elle pourra s'appuyer sur l'expertise d'un.e expert.e en politique environnementale et climatique ainsi que d'un.e expert.e en entrepreneuriat vert pour assurer l'atteinte des objectifs de la mission.

Un.e expert.e économiste

- Avoir un diplôme de master ou doctorat en économie ou toute autre discipline pertinente à la présente mission
- Au moins 15 années d'expérience professionnelle dans les politiques et/ou programmes de développement économique et social et/ou environnemental
- Au moins 03 références dans la coordination et/ou réalisation de missions similaires : études stratégiques et/ou développement de stratégies/politiques (nationales ou sectorielles) et/ou évaluation des stratégies/politiques (nationales ou sectorielles);
- Au moins 03 références d'appui/expertise à des organismes internationaux dans le domaine pertinent à la présente mission

Profil des consultant/es d'appui :

Un.e expert.e en politique environnementale et climatique

- Avoir un diplôme de master ou doctorat pertinent à la présente mission
- Au moins 10 années d'expérience professionnelle en matière d'appui au développement et/ou de mise en œuvre des politiques environnementales et climatiques et/ou de développement durable en lien avec l'environnement, l'énergie, le développement bas carbone et le climat
- Au moins 03 références en matière de réalisation d'étude stratégique et/ou d'élaboration et/ou de mise à jour et/ou d'évaluation des politiques environnementales et climatiques (Nationale ou sectorielle)
- Au moins 03 références d'appui/expertise à des organismes internationaux dans le domaine pertinent à la présente mission

Un.e experte en entrepreneuriat vert

- Avoir un diplôme de master ou doctorat en économie, entrepreneuriat ou toute autre discipline pertinente à la présente mission
- Au moins 7 années d'expérience professionnelle en matière d'entrepreneuriat, développement des chaînes de valeurs ou autres domaines pertinents pour les missions attendues.

- Au moins 03 références dans l'analyse du développement économique local « vert », le développement de chaînes de valeurs vertes et l'analyse de l'écosystème entrepreneurial vert.
- Au moins 2 références de travail en lien avec l'entrepreneuriat féminin.
- Au moins 03 références d'appui/expertise à des organismes internationaux dans le domaine pertinent à la présente mission.

7. Contenu de l'offre et méthodologie de sélection :

a. Contenu de l'offre :

Le dossier de candidature des consultant-es individuels pour cette mission devrait comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

➔ **Partie 1 avec la mention « Offre Technique »** contenant l'offre technique comme suit :

- Un CV mis à jour signé du/de la consultant/e principal/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- CV des 02 expert-es d'appui
- Une méthodologie décrivant l'ensemble des tâches à réaliser en mettant l'accent sur la démarche, les outils, la source des informations ...,
- Un planning de réalisation des tâches prévues, incluant le niveau d'effort par tâche (en hommes jours)

➔ **Partie 2 avec la mention « Offre Financière »** contenant l'offre financière globale de la soumission et les détails requis. L'offre financière doit intégrer et faire apparaître les coûts unitaires et totaux d'hommes jours de l'expert économiste ainsi que les experts d'appui.

En cas de levée des restrictions en lien avec la pandémie de la COVID, les ateliers (dans leur totalité ou partiellement) pourront être organisés en présentiel. Dans ce cas de figure, les frais logistiques relatifs à l'organisation de ces ateliers seront pris en charge par le PNUD et ne doivent pas, par conséquent figurer dans l'offre financière du soumissionnaire. De même, dans le cas où les ateliers en présentiel seront organisés en dehors du grand Tunis, le/la consultant-e sera pris en charge par le PNUD pour le transport et l'hébergement en pension complète. Il est à noter que pour les consultants/es non résident/es, qui prendront part aux ateliers s'ils sont organisés en présentiel, il leur sera demandé de communiquer une offre financière relative aux frais de transport aérien et de séjour à Tunis.

L'offre financière doit être détaillée selon le tableau ci-dessous :

Rubriques		Coût unitaire et/ou coût forfaitaire	Quantité	Montant total
Honoraire de l'expert/e économiste				
Frais annexes : Honoraire des consultants d'appui*				
Montant total de l'offre				

***NB** : l'appui attendu des 2 expert/es d'appui ne pourra pas dépasser les 30% ni en terme de volume de travail (en H/J) ni en terme de valeur dans l'offre financière, comparativement au/ à la consultant/e principal/e.

b. Evaluation des offres

Evaluation de l'offre technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leurs conformités aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivant :

Résumé de l'évaluation de la soumission technique	Coefficient de pondération de la note	Points maximum
Expertise proposée	60%	60
Méthodologie de travail, planning et chronogramme détaillé	40%	40
Total	100%	100

Expertise proposée	60
Economiste	
Diplôme de master ou doctorat en économie ou toute autre discipline pertinente à la présente mission	
• Maîtrise..... 0 points • Master/Diplôme d'ingénieur05points • PhD/Doctorat10 points	10
15 années d'expérience professionnelle dans les politiques de développement économique et sociale et/ou environnementale	20

• Moins de 15 ans0 points • Entre 15 et 20 ans10 points • Plus que 20 ans20 points	
03 références dans la coordination et/ou réalisation de missions similaires : études stratégiques et/ou développement de stratégies/politiques (nationales ou sectorielles) et/ou évaluation des stratégies/politiques (nationales ou sectorielles); • Moins de 03 références0 points • Entre 03 et 05 références10 points • 6 références et plus20 points	20
03 références d'appui/expertise à des organismes internationaux dans le domaine pertinent à la présente mission • Moins de 03 références0 points • Entre 03 et 05 références5 points • 6 références et plus10 points	10

Méthodologie de travail, planning et profil des expertises d'appui	40
2.1 Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la mission à accomplir et le contenu de la méthodologie et le déroulement des activités et le planning de mise en œuvre proposés sont-ils bien définis, logiques, réalistes et correspondant-ils aux termes de référence de la mission	20
2.2 le profil des expert/es d'appui proposé/es répond aux besoins de la mission	20

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base d'une grille de notation et en tenant compte de la pondération sur la note technique et financière respectivement de 70% et 30%.

c. Evaluation globale :

Total note technique		
Pondération 70% de la note technique		
Note financière		
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)		